

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
						✓					

LA

SEMAINE RELIGIEUSE

DE QUÉBEC

SOMMAIRE

Lettre Pastorale de Mgr Paul Bruchési archevêque de Montréal, 545. — Léon XIII et l'épiscopat, 548. — Un incident parlementaire à Cuba, 549. — Notre législation matrimoniale, 550 — Suspension du Courrier du Canada, 551. — Une composition, 551. — Comment on se convertissait il y a deux siècles, 557. — En Chine, 559. — Le catholicisme au nord de l'Afrique, 560. — Bibliographie, 560. — Calendrier, 560. — Memento hebdomadaire, 560.

LETTRE PASTORALE

DE

MONSEIGNEUR PAUL BRUCHESI

Archevêque de Montréal

SUR

Les droits de l'Eglise en matière de mariage

ET SUR

La loi récemment votée de la crémation des cadavres

(Suite.)

II

Nos très chers frères, vous avez appris comme nous que la Compagnie du cimetière du Mont-Royal s'était, il y a quelque temps, adressée à la législature de Québec, pour être légalement autorisée à avoir un four crématoire. Elle l'a obtenu, malgré la courageuse opposition de plusieurs députés et conseillers législatifs. C'est un triomphe pour les très rares partisans que l'incinération peut compter en notre pays. Pour nous, le vote

donné par la majorité de nos législateurs a été une réelle surprise et nous en éprouvons un vif regret. La pratique qui va se trouver désormais sanctionnée par une loi n'est pas seulement condamnée par l'Eglise sous des peines sévères, mais elle est encore en contradiction manifeste avec le sens chrétien et le sentiment populaire.

Loin de nous la pensée qu'un seul de nos députés catholiques ait donné son approbation à la crémation elle-même : c'est parce que ceux qui la demandaient n'étaient pas membres de l'Eglise catholique, qu'ils ont réussi dans leur démarche. Mais il n'en est pas moins vrai que l'acte qu'on a posé pourra avoir des conséquences malheureuses dans l'avenir. Aussi, regardons-nous comme un devoir de notre charge pastorale, de vous communiquer l'enseignement du Saint-Siège sur cet important sujet. En cela, nous suivons la direction donnée à plusieurs évêques le 19 mai 1886 par Léon XIII, qui demande d'inspirer aux fidèles la plus grande horreur pour " le détestable abus de brûler les cadavres. "

La crémation exista, il est vrai, dans l'antiquité païenne, mais l'usage de l'inhumation et de la sépulture y fut plus général. Les patriarches de l'ancienne loi, les juifs, les Egyptiens eux-mêmes ne voulaient point de l'incinération, que le Talmud appelle *une chose abominable*. Les Romains ne l'adoptèrent que dans les derniers temps de la République. Quant aux chrétiens, même schismatiques et hérétiques, ils l'ont toujours eue en horreur depuis l'âge apostolique jusqu'à notre temps.

La doctrine catholique sur ce point répond admirablement aux inclinations de notre nature, comme aux sentiments les plus élevés et les plus délicats de l'âme humaine, inclinations et sentiments qui s'imposent, ce nous semble, à toute législation chrétienne. Il y a plus, nos très chers frères, l'Eglise a, pour ainsi dire, consigné dans l'inhumation si touchante des corps de ses enfants, sa foi en l'immortalité de l'âme, en la résurrection de la chair, en même temps que son respect profond pour les dépouilles mortelles que sanctifièrent ses augustes sacrements.

Rien d'étonnant, par conséquent, que l'impiété se soit attaquée à cette pratique pieuse et pleine de mystères, qu'elle l'ait combattue, et ait cherché à la faire disparaître graduellement.

Car ne nous faisons pas illusion, si les hommes de bonne foi ne voient dans la crémation qu'une question scientifique et économique, il est certain, comme en conviennent, du reste, ses plus ardents propagateurs, que ce système est né d'une pensée hostile à la loi chrétienne, à la spiritualité et à l'immortalité de l'âme.

C'est la remarque de Son Eminence le cardinal Richard, archevêque de Paris, dans une lettre à son clergé, en date du 24 février 1890.— “ Les doctrines professées par les hommes qui “ cherchent à mettre cet usage en honneur, dit-il, étaient un “ motif pour rendre une pareille tentative suspecte aux fidèles. “ Ce sont, en effet, le plus souvent des hommes ouvertement “ affiliés à la franc-maçonnerie, ou du moins qui ne se tiennent “ pas suffisamment en garde contre l'influence des sectes con- “ damnées par l'Eglise, ni contre la séduction des erreurs “ répandues dans la société contemporaine par le naturalisme “ sous prétexte de progrès scientifique. D'ailleurs, à plus d'une “ reprise, les ennemis de la religion ont hautement déclaré que “ le grand avantage de l'incinération serait d'éloigner le prêtre “ des funérailles, et de remplacer les funérailles chrétiennes “ par les obsèques civiles.” Son Eminence ajoute : “ Les païens “ brûlaient les cadavres de leurs morts, et c'est cette coutume “ païenne que l'on voudrait ramener au milieu de nous, sans “ songer que l'on fait reculer notre société de dix-neuf siècles en “ arrière.”

Nous ne craignons pas de l'affirmer, l'introduction de cette pratique de la crémation dans notre ville chrétienne de Montréal est regrettable. Etait-elle justifiée par la tolérance de croyances opposées aux nôtres, ou par le respect de la liberté des cultes ? Assurément non, puisqu'elle ne fait partie du rituel d'aucune église, et puisqu'elle n'a été sollicitée par aucune dénomination religieuse, mais par une simple compagnie civile. S'imposait-elle par le prétendu respect de la liberté individuelle ? Mais qui ne voit où nous mènerait un tel principe ? La liberté individuelle, ainsi comprise, est la mère du communisme, du socialisme et de l'anarchie ; elle est la négation de toute vérité, de tout ordre et de toute justice. Ah ! la liberté est une grande et sainte chose, mais comme il est nécessaire d'en comprendre parfaitement la nature et les vraies prérogatives, et comme il faut apporter de discernement et de prudence dans tout ce que l'on décide ou accorde en son nom ! Quoi qu'il en soit, nos très chers frères, vous connaissez maintenant votre devoir. La crémation est formellement interdite à tous les enfants de l'Eglise. Nul d'entre eux ne saurait l'encourager, ni y prendre part d'une manière quelconque. Restons donc attachés aux vieilles et pieuses coutumes que nous ont léguées nos pères dans la foi. Redoutons toute innovation qui ne s'harmonise pas avec nos saints dogmes et faisons le voeu pour que dans notre cher pays, les lois, tout en favorisant le progrès, respectent toujours et avant tout la tradition chrétienne.

Sera la présente lettre pastorale, lue et publiée au prône de toutes les églises et chapelles du diocèse où se fait l'office divin, et au chapitre des communautés religieuses, le premier ou le deuxième dimanche qui suivra sa réception.

Donné à Montréal, sous notre seing et sceau et le contre-seing de notre chancelier, le 2 avril 1901.

† PAUL, arch. de Montréal.

Par mandement de Monseigneur,

EMILE ROY, ptre

Chancelier.

Léon XIII et l'épiscopat anglais

Notre Saint Père le Pape vient d'adresser une lettre à l'épiscopat anglais. Dans ce document, Sa Sainteté fait allusion à la Lettre pastorale signée par tous les évêques d'Angleterre et lue, il y a quelques semaines, dans toutes les églises. Son but était d'attirer l'attention du clergé et des fidèles sur les graves dangers que présente le *catholicisme libéral*.

Sa Sainteté approuve cet acte et dit de la Lettre pastorale :

“ Elle Nous a paru sage et grave. Vous, en effet, établis comme évêques par l'Esprit-Saint pour régir chacun la partie qui vous est propre de l'Eglise de Dieu, vous savez parfaitement ce que requiert le salut de tous vos peuples, et vous indiquez à propos et avec prudence ce qui est nécessaire. On connaît trop le fléau, en partie présent, en partie menaçant, qui résulte de ces opinions tout à fait erronées, dont l'ensemble est communément désigné sous le nom de *catholicisme libéral*.

“ Vous n'exagérez pas l'importance du dissentiment qui existe parmi les Anglais au sujet du catholicisme en le signalant, mais vous indiquez exactement ce qu'il est ; et votre parole, appuyée sur les documents et les enseignements de l'Eglise, n'excède en rien la vérité. Car ce que vous avez exposé soit sous forme d'enseignement, soit sous forme d'avertissement, c'est absolument tout ce qui a été professé par Nos prédécesseurs, défini en détail par les Pères du Concile du Vatican et expliqué souvent par Nous-même, par discours ou par lettres.”

En même temps qu'il loue les évêques anglais de poursuivre le catholicisme libéral, Léon XIII les loue également de la guerre qu'ils font au rationalisme :

“ C’est un très salubre conseil de votre part que d’avoir prescrit de se garder du *rationalisme* qui s’insinue perfidement et habilement, et qui est plus nuisible qu’aucun autre poison à la foi divine ! ”

Enfin Léon XIII déplore l’invasion de l’esprit du monde.

“ Quant aux maux que vous déplorez et que vous montrez aux hommes bien pensants pour qu’ils s’en prémunissent, ils proviennent principalement, comme de leur première source, de ce que l’esprit du monde prévaut davantage, et que les âmes répugnent plus à la tradition chrétienne de la souffrance et se laissent plus aller à la mollesse.

“ Or, nul ne peut conserver intacte la foi et combattre pour la cause du Christ sans une grande force d’âme à l’abri de toutes les difficultés. Que tous ceux donc qui s’appellent chrétiens s’appliquent avec plus de soin à cultiver leur âme ; qu’ils défendent le grand bienfait de la foi par les armes de la vigilance ; qu’ils s’adonnent avec plus d’ardeur à la pratique et à l’exercice des vertus chrétiennes et qu’ils se forment particulièrement à la charité, à l’abnégation, à l’humilité, au mépris des choses périssables. ”

Un incident parlementaire à Cuba

L’île de Cuba jouit en ce moment d’une Assemblée Constituante. Tous les articles de la Constitution nouvelle ayant été discutés, modifiés, adoptés, séparément, lecture du tout fut faite par le secrétaire général de l’Assemblée pour un vote d’ensemble.

Après la lecture du préambule, M. Salvador Cisneros, dernier président de la république Cubaine sous le nom de marquis Santa-Lucia, demanda la parole ; ce fut pour protester contre la présence du saint nom de Dieu dans ce préambule. Un murmure indigné et moqueur répondit à sa motion. Il insista. Alors M. Florenté, membre de la Cour suprême, à qui a été donné le titre de “ patriarche de la révolution Cubaine, ” prit la parole. Il dit qu’il avait été élu par un peuple croyant, et que si ce peuple-là n’était pas croyant, il ne consentirait pas à le représenter. Il rappela que Cisneros était le “ président d’un comité satanique qui a entrepris de faire partir de La Havane son prélat légitime. ”

Il déclara qu'en sa qualité de représentant d'un peuple croyant, il défendrait les droits de Dieu contre tout assaut.

"Je suis— a-t-il dit en terminant—à l'hiver de ma vie, et je ferai bientôt le grand voyage que tout le monde doit faire. Je crois que le peuple cubain est un peuple catholique. Non ! non ! s'est-il écrié en levant les bras au-dessus de ses cheveux blancs, les Cubains ne sont pas des athées." Ces paroles ont été accueillies par les applaudissements des galeries, et ont produit une sensation profonde parmi les délégués eux-mêmes.

Après lui, M. Sanguilly, légiste renommé, autrefois professeur à l'Université et maintenant directeur de l'Institut de la Havane, a proclamé qu'un peuple sans foi est un peuple nécessairement malheureux ; il a conclu par un pressant appel aux délégués pour qu'ils gardassent le nom de la Divinité dans les préambules de la Constitution.

Au vote, Cisneros fut battu par les trois quarts des votants.

Notre législation matrimoniale

Il y a dans notre Code civil, un chapitre intitulé : " Des qualités et conditions requises pour pouvoir contracter mariage. "

L'article 127 de ce chapitre s'exprime comme suit :

" Les autres empêchements, admis d'après les différentes croyances religieuses, comme résultant de la parenté ou de l'affinité et d'autres causes, restent soumis aux règles suivies jusqu'ici dans les diverses églises et sociétés religieuses.

" Il en est de même quant au droit de dispenser de ces empêchements, lequel appartiendra, tel que ci-devant, à ceux qui en ont joui par le passé. "

Or l'empêchement de clandestinité, là où le décret du Concile est en vigueur, rend nul et invalide tout mariage contracté par deux catholiques devant un ministre hérétique.

C'est pourquoi, en présence d'un texte aussi clair et aussi formel que celui de l'article 127, nous ne pouvons comprendre comment un magistrat peut déclarer valide le mariage clandestin de deux catholiques, nul et invalide à raison de cet empêchement dirimant, et déclaré nul et invalide par l'Eglise.

Mais ce que nous comprenons bien, c'est que tous les juges du Canada, fussent-ils unanimes, ne sauraient rendre valide

pareil mariage. L'Eglise seule est gardienne du sacrement de mariage, juge de sa validité, et elle a ses tribunaux qui possèdent pleine juridiction en cette matière.

L'un de ces tribunaux a déclaré que le mariage Delpit est nul et invalide. Par conséquent les parties en cause sont parfaitement libres, malgré la décision contraire du tribunal civil.

On ne saurait croire jusqu'à quel point un jugement comme celui auquel nous faisons allusion mine la confiance du public dans nos tribunaux.

Suspension du Courrier du Canada

Le *Courrier du Canada* était sans doute un journal politique, mais il ne se cantonnait pas exclusivement dans cette sphère étroite. Les intérêts religieux et le clergé, en particulier, possédaient en lui un vaillant défenseur, toujours sur la brèche, chaque fois qu'il y avait lieu. Il a maintes fois rendu des services signalés, et qui n'ont pas toujours été suffisamment appréciés par ceux qui étaient les premiers à en bénéficier. A ce point de vue, du moins, il nous est bien permis de regretter la disparition de ce journal.

L'éminent directeur du *Courrier du Canada*, nous en sommes heureux, ne cessera pas d'écrire. Dans ses adieux à ses lecteurs, il annonce que, dorénavant, il traitera surtout des questions sociales, historiques et littéraires. Sur ce terrain, peut-être plus en harmonie avec son tempérament, il n'a pas de supérieur ici, et les occasions ne lui manqueront pas de pouvoir utiliser des connaissances plus qu'ordinaires.

Une composition

" Implorez avec ferveur les lumières du Saint-Esprit, mesdemoiselles, — nous dit, un matin, vers la fin du Carême, Mme Saint-Xavier, tandis que, debout, nous attendions qu'elle commençât la classe par la récitation du *Veni Sancte*. Contrairement à ce qui vous avait été annoncé, vous allez faire la composition d'arithmétique et, n'ayant pas eu le temps de la préparer, il vous est plus indispensable que jamais d'intéresser le ciel à votre travail. "

Un murmure général de surprise, de mécontentement surtout, accueillit cette nouvelle ; et il se passa bien trois minutes avant que les avertissements de notre maîtresse eussent rétabli un silence relatif. Enfin, le calme fut suffisant pour qu'elle fit le signe de la croix... Mais tous les fronts restaient plissés, toutes les lèvres boudeuses, et parmi les dix jeunes filles qui composaient cette première classe — les grandes, sinon les raisonnables, du Pensionnat, — il ne s'en trouva, je crois, pas une qui, suivant le conseil reçu, eut la sagesse de remédier à sa déconvenue de la seule manière efficace : par une prière humble et fervente.

— Aussi, pensions-nous irrévérencieusement, tout en répondant sans y prendre garde à l'invocation prononcée en notre nom, aussi quelle idée d'annoncer ainsi une composition au dernier moment, alors qu'on croyait avoir toute une semaine pour s'y préparer ! Et la dernière composition avant Pâques, encore ! C'est-à-dire celle qui, comptant pour deux, peut avoir une influence décisive sur le *prix d'Excellence*, le seul qui, avec le *Prix de Sagesse*, couronne le travail du premier semestre ! Vraiment c'est à se demander où Mme la Prieure avait la tête quand elle a pris une pareille mesure. Tant pis pour elle, si on remet des *copies* qui n'ont pas le sens commun.

— Je vous avoue, mes enfants, que je ne m'explique pas votre mauvaise humeur, reprit notre maîtresse, la prière terminée. Les conditions sont les mêmes pour vous toutes : par conséquent, vos chances respectives de succès restent ce qu'elles auraient été dans huit jours.

Ces mots tombèrent sur mon chagrin avec l'effet bienfaisant d'un baume sur une brûlure. Oui, sur mon chagrin ! Car, si étrange que cela paraisse à qui a oublié les impressions de cet âge heureux, c'en était un véritable, un cuisant pour moi que de voir menacé, presque perdu, ce glorieux *prix d'Excellence* auquel, après six mois d'efforts constants et laborieux, je touchais pour la première fois depuis mon entrée, déjà lointaine, au pensionnat !

Grâce à leur nombre restreint, sans doute, ces récompenses de Pâques jouissaient parmi nous d'une faveur toute spéciale ; mais, en ce qui me concernait, la valeur en était encore doublée par une délicieuse perspective que j'entrevois au delà : un voyage sur la *Côte d'azur* pendant les prochaines vacances !

Telle était, en effet, la promesse conditionnelle à l'aide de

laquelle mes chers parents s'étaient plu à stimuler un zèle d'autant plus précieux, paraît-il, qu'il avait été plus rare, hélas ! dans ma vie d'écolière.

Dieu sait ce qu'au milieu de notre sombre et glacial hiver de Champagne, ce nom magique, la *Côte d'azur*, évoquait de flots bleus, de chauds rayons, de fleurs et de parfums. Et il faudrait renoncer à cet enchantement?... Mais non ! Mme Saint-Xavier avait raison : rien n'était désespéré, puisque les mauvaises conditions dans lesquelles allait se faire la composition pesaient également sur chacune de nous... Toute rassérénée donc, j'écrivis l'énoncé qu'on dictait à présent. Comme j'avais été sotte de me décourager ! Vraiment, même sans capitulation préalable, ni les questions théoriques, ni les problèmes n'étaient *infaisables* ! Le premier de ceux-ci, seul, était un peu compliqué, mais en cherchant bien... Je l'attaquai bravement ; et, vingt minutes plus tard, assez satisfaite du résultat des dites recherches, je le consignais en poussant un soupir de soulagement, quand la voix de notre maîtresse s'éleva derechef.

— Mes enfants, dit tout à coup Mme Saint-Xavier, je suis forcée de vous laisser seules un quart d'heure pour réparer un oubli : une commission dont je m'étais chargée et que j'avais totalement perdu de vue. Je serais au regret de cette inadvertance, si je ne savais que je puis compter d'une façon absolue sur votre conscience... Personne ne parlera. Personne ne quittera sa place. Tout le monde travaillera assidûment, n'est-ce pas ?

Des promesses unanimes, aussi formelles que rassurantes, avaient répondu à cette question posée d'un ton un peu anxieux, presque un ton de prière. Aussi un mouvement d'improbation se manifesta-t-il quand, la porte à peine refermée sur la bonne religieuse, Louise le boute-en-train, la *meneuse* de la classe, rompit sans scrupule le silence.

— Je veux bien être pendue, si je comprends quelque chose à ces satanés problèmes ! s'exclamait-elle. Si on croit que je vais me casser la tête à les chercher, quand on ne nous a pas même donné le temps de revoir nos livres et nos cahiers !

A vrai dire, elle *se cassait* rarement la tête à chercher quoi que ce soit, cette fillette rieuse et insouciante que sa paresse, si non son inintelligence, maintenait obstinément au dernier rang !

— Oh ! toi, cela t'est bien aisé à dire, riposta ironiquement

sa voisine, Berthe, une jolie petite brune, à mine trop fûtée, qui, elle, ne quittait guère les premières places. Les prix ne t'intéressent que médiocrement, et pour cause ! Mais si tu avais compté sur cette composition pour reprendre ton équilibre, tu saurais comme c'est agréable de ne voir goutte à ces problèmes !... au moins au premier ; car, pour le reste, je m'en tirerais encore...

— C'est comme moi ! C'est comme moi ! cria-t-on de toutes parts.

— Renonçons toutes à le faire et on n'en tiendra pas compte en corrigeant les compositions, insinua une voix.

— Oui, pour qu'on devine un coup monté et qu'on nous donne une pénitence générale !

— Mon Dieu ! mesdemoiselles, que vous êtes simples ! que vous savez peu vous tirer d'un mauvais pas ! s'écria Louise, d'un ton de commisération comique. Vous ne voyez pas même que cette complaisante Mme Saint-Xavier a facilité notre tâche !

Et, s'élançant d'un bond dans la chaire, elle nous tendit triomphalement le *livre de solutions* que, pleine de confiance en notre discrétion, notre maîtresse ne nous avait pas fait l'injure d'enfermer.

— Louise, tu ne feras pas cela ! protestai-je indignée.

— Laisse-nous donc tranquilles avec tes délicatesses exagérées ! répliqua Berthe, d'un air impatient. Quel mal y a-t-il à ce que nous évitions une punition ? Puisque toutes nous profiterons du livre pour le premier problème, le classement ne portera, par le fait, que sur les autres questions.

Quelques faibles observations s'élevèrent encore çà et là, bientôt réfutées d'une façon si péremptoire que les dissidentes, plus jeunes ou plus timides, se le tinrent pour dit.

J'essayai pourtant une dernière tentative, moi, l'une des aînées de la réunion.

— Ce serait agir avec la dernière déloyauté ! ce serait abuser abominablement de la confiance qu'on nous témoigne !

Mais ma rivale haussa ses épaules.

— Toujours de grands mots à propos de rien ! fit-elle, dédaigneusement. Et si je crois, moi, que notre petite *tricherie* aura le grand avantage d'éviter à Mme Saint-Xavier la contrariété de constater le peu de succès de ses leçons ?

Convaincue, à mon tour, de l'inutilité de mon intervention, je m'abstins de répondre à cette insinuation de mauvaise foi destinée à entraîner les hésitantes.

— Allons, dépêchons-nous ; ou nous serons prises ! criait Louise.

— Mais si elles nous *vendent* ? Et l'une des petites filles désignait celles d'entre nous qui avaient manifesté leur désapprobation.

— Elles ne nous vendront pas ; ce sont de bonnes filles ! assura Louise conciliante. D'ailleurs elles vont, comme de juste, avoir part à l'aubaine. Voyons, mesdemoiselles, je dicte !

Hélas ! elle dicta ; et la solution, que j'entendis, bien malgré moi, m'apprit que la mienne dont je me croyais sûre était complètement erronée. Pas un chiffre exact. Adieu, première place ! prix d'excellence ! Adieu, mer bleue, tièdes brises chargées de senteurs d'ceillets et de tubéreuses, bois d'orangers, jardins fleuris de roses et de mimosa, blanches villas enfouies sous les pins, les palmiers, les eucalyptus ! . . . Devant un tel désastre, j'eus besoin de faire appel à tout mon courage pour arriver à refouler mes larmes. Un instant, mon désir fut si ardent, mon regret si amer qu'une terrible tentation me mordit au cœur : Si pourtant je faisais comme les autres ? Si, au prix d'une petite déloyauté, je conservais mes chances de succès au lieu de les abandonner naïvement à Berthe ? Si, du moins, usant de la circonstance fortuite qui me montrait mon erreur, je recommençais mon problème ? Grâce à Dieu, ces pensées coupables avaient à peine effleuré mon esprit que déjà j'étais honteuse de moi-même. " Fausseté, trahison que tout cela ! Et puis si cette ruse passait inaperçue de mes maîtresses, n'y avait-il pas, veillant sur nous, quelqu'un qui en était grandement offensé et irrité ? " Baisant à la dérobée, pour affermir ma résolution, la médaille d'Enfant de Marie que je portais fièrement depuis le 2 février, je me hâtai de mettre fin aux pensées insidieuses, en me plongeant dès lors dans l'étude des questions qu'il m'était encore permis de travailler.

. . . L'après-midi, je ne pus aller au Couvent. Un rhume, que je promenais depuis quelques jours, augmentant tout à coup et s'aggravant de fièvre et de courbature, me retint même toute une semaine à la maison. On devine avec quelle intensité ma déception scolaire hanta, durant ce temps, mes rêveries de malade. Louise, brandissant le livre tentateur, Berthe, calme et froide dans sa vilaine action, se mêlaient sans cesse à mes cauchemars, m'éloignant inapitoyablement d'un Eden que, tou-

jours, j'étais sur le point d'atteindre. Cette obsession de mes nuits fiévreuses était encore bien davantage celle de mes journées à peu près inoccupées. Et, pour comble de malheur, le seul remède qui eût allégé ma peine : la confier, m'était interdit ! Louise l'avait bien prévu ; je ne pouvais pas, je ne voulais pas trahir mes compagnes ; et, pour éviter d'y être entraînée, en quelque sorte malgré moi, j'évitais même de questionner Alix, ma sœur cadette, sur ce qui se passait au Couvent.

... Il est 6 heures du soir. En dépit du calendrier qui nous apprend que, depuis huit jours, nous sommes sortis de l'hiver, il neige sans relâche depuis le matin ; le vent souffle en rafales lugubres ; et, frileusement pelotonnée au fond d'un fauteuil, devant un grand feu, je songe avec plus de regret que jamais *"au pays des fruits d'or et des roses vermeilles."*

À deux heures, a dû avoir lieu la distribution des prix. Berthe est maintenant en possession du profit de sa tromperie. À la pensée de cette injustice du sort, une révolte, une irritation douloureuse m'envahissent au point de me faire, cette fois, pleurer à chaudes larmes. Et pourtant, chose étrange ! tout au fond du cœur, dans cette partie la meilleure de l'âme — celle par laquelle nous tenons à Dieu, en dépit des agitations de surface, — j'éprouve en réalité une intime et profonde satisfaction ! je me sens, malgré tout, heureuse d'avoir agi selon ma conscience ! Il me semble qu'il y a, à cette heure, entre Dieu et moi, *quelque chose* de très doux que je ne connaissais pas auparavant. Et, pour rien au monde, je ne voudrais échanger mon lot contre celui de ma compagne triomphante...

Soudain, la porte s'ouvre avec fracas et j'ai à peine eu le temps d'apercevoir ma sœur, entrant en tourbillon, qu'elle se jette à mon cou et me couvre de baisers.

— Oh ! Marie ! ma chère, chère Marie ! je t'aime tant ! je suis si contente que tu aies été bonne et courageuse !... que tu sois...

La voix lui manquait.

— Mais qu'y a-t-il, pour l'amour de Dieu ? m'écriai-je, inquiète, ahurie. Explique-toi, ma chérie ! Tu dis que tu es contente et tu pleures !

Mais son attendrissement redoublait.

Enfin, elle se calma, et voici, en deux mots, ce qu'elle m'apprit.

La fraude avait été découverte de la façon la plus simple,

quoique la plus inattendue. Par suite d'une erreur d'impression la solution, dont les petites trompeuses s'étaient emparées, se trouvait fautive et, quatre compositions la reproduisant telle quelle, il ne pouvait y avoir de doute sur l'indélicatesse commise.

La faute était grave et de celles qu'on ne saurait risquer de voir se renouveler. On résolut donc de faire un exemple. Louise et Berthe étaient exclues du Pensionnat; les autres coupables, pour lesquelles il y avait des circonstances atténuantes d'âge et d'entrée récente au Couvent, seraient seulement privées de leurs vacances de Pâques.

Avouerai-je, à ma honte, que je les plaignis surtout lorsque la joie, une joie inespérée, m'eut disposée à l'indulgence? Ma solution du fameux problème était bonne! j'étais première, j'avais la récompense tant convoitée! Tout cela avait été dévoilé par Mme la Prieure au cours de la distribution des prix; et il paraît que ses commentaires, joints aux applaudissements dont les élèves avaient salué mon nom, étaient l'unique cause de l'émotion de ma tendre et impressionnable petite sœur.

... Dix jours plus tard, nous oublions attendrissements, rhumes et cauchemars devant les sites enchanteurs qui depuis des mois, faisaient le thème de nos conversations.

Mais, si l'amertume de ce fait marquant de notre enfance s'effaçait sans laisser de trace, nous n'en gardâmes pas moins un souvenir vif et profond de la leçon qui s'en était péremptoirement dégagée.

Nous restâmes désormais persuadées qu'en dehors de l'obligation stricte qu'il y a d'agir avec droiture et franchise, *le meilleur et le plus sûr élément de succès est encore en toute rencontre la LOYAUTÉ.*

MARIE.

Comment on se convertissait il y a deux siècles

Madame de Montespan mourut aux eaux de Bourbon le 27 mai 1707.

Voici en quels termes Saint-Simon, dans ses *Mémoires*, raconte ses dernières années :

"... A la fin, Dieu la toucha. Son péché n'avait jamais été accompagné de l'oubli : elle quittait souvent le roi pour aller

prier Dieu dans un cabinet ; rien ne lui aurait fait rompre aucun jeûne, ni un jour maigre ; elle fit tous les carêmes, et avec austérité quant aux jeûnes, dans tous les temps de son désordre ; jamais rien qui approchât du doute ni de l'impiété ; mais impérieuse, altière, dominante, moqueuse, et tout ce que la beauté et la toute-puissance qu'elle en tirait entraîne après soi. Résolue enfin de mettre à profit un temps qui ne lui avait été donné que malgré elle, elle chercha quelqu'un de sage et d'éclairé, et se mit entre les mains du Père de la Tour, ce général de l'Oratoire, si connu par ses sermons, par ses directions, par ses amis, et par la prudence et les talents du gouvernement. Depuis ce moment jusqu'à sa mort, sa conversion ne se démentit point, et sa pénitence augmenta toujours. . . . Peu à peu, elle en vint à donner presque tout ce qu'elle avait aux pauvres. Elle travaillait pour eux plusieurs heures par jour, à des ouvrages bas et grossiers, comme des chemises et autres besoins semblables, et y faisait travailler ce qui l'environnait.

“ Sa table, qu'elle avait aimée avec excès, devint la plus frugale, ses jeûnes fort multipliés ; sa prière interrompait sa compagnie et le plus petit jeu auquel elle s'amusait, et, à toutes les heures du jour, elle quittait tout pour aller prier dans son cabinet. Ses macérations étaient continuelles ; ses chemises et ses draps étaient de toile jaune la plus dure et la plus grossière, mais cachée sous des draps et une chemise ordinaire. Elle portait sans cesse des bracelets, des jarretières et une ceinture à pointes de fer, qui lui faisaient souvent des plaies, et sa langue, autrefois si à craindre, avait aussi sa pénitence. . .

“ Parmi tout cela, elle ne put jamais se défaire de l'extérieur de reine qu'elle avait usurpé dans sa faveur, et qui la suivit dans sa retraite. . .

“ Jamais, depuis sa sortie de la cour, elle ne s'abaissa à rien demander pour soi ni pour autrui ; les ministres, les intendants, les juges n'entendirent jamais parler d'elle. La dernière fois qu'elle alla à Bourbon, et sans besoin, comme elle faisait souvent, elle paya deux ans d'avance toutes les pensions charitables qu'elle faisait en grand nombre, presque toutes à de pauvres noblesse, et doubla toutes ses aumônes. Quoique en pleine santé, et de son aveu, elle disait qu'elle croyait qu'elle ne reviendrait pas de ce voyage, et que tous ces pauvres gens auraient, avec ces avances, le temps de chercher leur subsistance ailleurs. . . .

“ Elle se trouva tout à coup si mal une nuit, que ses veilleuses envoyèrent éveiller ce qui était chez elle. La maréchale de Cœuvres accourut des premières, qui, la trouvant prête à suffoquer et la tête fort embarrassée, lui fit à l’instant donner de l’émétique de son autorité, mais une dose si forte, que l’opération leur en fit une telle peur, qu’on se résolut à l’arrêter : ce qui peut-être lui coûta la vie. Elle profita d’une courte tranquillité pour se confesser et recevoir les sacrements. Elle fit auparavant entrer tous ses domestiques jusques aux plus bas, une confession publique de ses péchés publics, et demanda pardon du scandale qu’elle avait si longtemps donné, même de ses humeurs, avec une humilité si sage, si profonde, si pénitente, que rien ne put être plus édifiant. Elle reçut ensuite les derniers sacrements avec une piété ardente. Les frayeurs de la mort qui, toute sa vie l’avaient si continuellement troublée, se dissipèrent subitement, et ne l’inquiétèrent plus. Elle remercia Dieu, en présence de tout le monde, de ce qu’il permettait qu’elle mourût dans un lieu où elle était éloignée des enfants de son péché, et n’en parla durant sa maladie que cette seule fois. Elle ne s’occupait plus que de l’éternité, quelque espérance de guérison dont on la voulût flatter, et de l’état d’une pécheresse dont la crainte était tempérée par une sage confiance en la miséricorde de Dieu, sans regret, et uniquement attentive à lui rendre son sacrifice plus agréable, avec une douceur et une paix qui accompagna toutes ses actions.”

En Chine.

En dépit des négociations entamées, le télégraphe apporte chaque jour la nouvelle de combats. Dans une de ces rencontres, les Chinois ont perdu 250 morts et ont abandonné quatre canons sur le terrain.

Le prince dom Jaime de Bourbon, qui a pris part, comme officier russe, à l’expédition de Chine, a, dans une interview, déclaré que la situation était sans issue. Les négociations entamées sont un leurre et les Chinois, qui ont préparé de longue main l’insurrection des Boxeurs, ne songent qu’à prolonger la résistance.

Les Chinois, qui se sont battus avec beaucoup de bravoure, ne manquaient ni d’armes ni de munitions. Dans les moindres

forts on trouvait des canons à tir rapide du dernier modèle, et jusqu'à cinq ou six millions de cartouches. Ce qui a manqué aux Chinois ce sont des chefs.

Le catholicisme au nord de l'Afrique

Au début du XIX^e siècle, lisons-nous dans le mandement de Mgr l'évêque de Constantine et d'Hippone, il y avait 7000 catholiques de divers rites en Egypte; 8000 gémissaient dans l'esclavage à Tunis, Constantine, Alger, au Maroc.

Aujourd'hui, ce n'est plus 8000 captifs, mais 50,000 catholiques qu'il faut compter dans l'Afrique du Nord.

Bibliographie

Le comté de Chambly, à l'usage des écoles du comté de Chambly, par M. F. A. Baillargé, curé de Saint-Hubert. Vol. in-12, pp. 46. Arbour et Laperle, imprimeurs, Montréal, 1901. Prix: 15 centins.

Les premières connaissances géographiques d'un enfant devraient être celles du comté dans lequel se trouve sa paroisse natale. C'est pourquoi il viendra un temps, nous l'espérons, où les écoles de chaque comté de notre province posséderont un opuscule modélé, dans les grandes lignes, sur celui de M. l'abbé Baillargé. Ce qui vaudrait encore mieux, ce serait un manuel géographique et historique embrassant tous les comtés. De cette façon, il serait facile d'arriver à bien connaître son pays.

L'opuscule de M. Baillargé renferme de plus une excellente carte géographique du comté de Chambly, mais nous regrettons que plusieurs des noms inscrits sur cette carte, ne le soient pas en français.

Calendrier

21	DIM	b	II après Pâq. S. Anselme, év. et doct. Sol. de l'Annenciation. Kyr. roy. II Vép. de l'Annonc; mém. du suiv. et du dim. seulement.
22	Lundi	tr	SS Soter et Caius, papes et mart.
23	Mardi	tr	S. Georges, mart.
24	Mercre	r	S. Fidèle de <i>Sigmaringen</i> , martyrs.
25	Jeudi	r	S. Marc, Evang. 2 ^e Procession et Messe des <i>Rogation</i> en violet.
26	Vend	tr	SS. Clet et Marcellin, papes et martyr.
27	Samd	b	N-D. du Bon Conseil, <i>abl. maj.</i>

Memento hebdomadaire

QUEBEC. — Les Quarante-Heures auront lieu à Beaumont, le 22; à l'Ancienne-Lorette; le 24; à la chapelle des Ursulines, le 26.

Directeur, M. l'abbé D. GOSSELIN: Charlesbourg, Qué.